

Formation matériel et techniques d'entretien

Entretien d'un terrain sportif



Objectif

Cette formation permet d'acquérir les connaissances et le savoir-faire essentiels pour entretenir durablement un terrain sportif engazonné.

Les participants apprendront à adapter leurs pratiques, optimiser la gestion de l'eau et du matériel, et construire un plan d'entretien adapté à leur collectivité.

Programme de la formation

- **Comprendre le fonctionnement d'un terrain sportif**
 - Comprendre le rôle du sol, de l'eau et du gazon.
 - Identifier les principales causes de dégradation des terrains sportifs.
 - Réaliser un diagnostic simplifié et repérer les zones sensibles.
- **Gérer l'eau de manière raisonnée**
 - Comprendre les besoins en eau du gazon.
 - Adaptation de l'arrosage selon les conditions et les usages.
- **Optimiser la tonte et le matériel**
 - Bonnes pratiques de tonte.
 - Réglage et entretien du matériel.
 - Adapter les hauteurs de coupe selon les conditions de terrain et les périodes de l'année.
- **Construire un plan d'entretien durable**
 - Comprendre les principes de la fertilisation et de l'entretien agronomique.
 - Élaboration d'un plan d'entretien annuel.

Prérequis

- Aucun prérequis technique n'est exigé.
- Une expérience dans l'entretien des terrains sportifs est recommandé.

Durée et modalités

- Professionnels / entreprises : 4 demi-journées (12h).
- Modalité pédagogique : Présentiel, avec alternance démonstrations et ateliers pratiques.

Public concerné

- Agents techniques communaux.
- Agents des services espaces verts.
- Collectivités territoriales et établissements publics.

Lieu

H2P Formations se déplace au plus près des apprenants :

- sur site client
- en entreprise partenaire
- sur un espace terrain sportif adapté à la pratique

Tarifs

- Tarif : Sur devis
- Financement possible via les dispositifs de formation professionnelle (voir tableau page 5).

Méthodes mobilisées

- Apports techniques illustrés par des cas concrets et supports pédagogiques.
- Démonstrations pratiques réalisées sur le terrain.
- Ateliers participatifs et mises en situation.

Informations pratiques

- Délai d'accès : sous 15 jours après validation du dossier.
- Évaluation : évaluation continue et QCM final.